

# NE PAS RESPECTER LES RÈGLES DE VIE EN COMMUN EXPOSE À DES SANCTIONS



## RAPPEL AU RÈGLEMENT

En cas de : manque de courtoisie,  
négociation des règles, signe  
d'énervement, mépris, bruit, chahut...



## EXCLUSION\*

En cas de : gestes déplacés,  
dégradation de matériel, propos  
déplacés ou discriminants,  
outrage, agression verbale,  
physique ou sexuelle...

*\*d'une journée à deux ans.*

*La police sera appelée systématiquement  
pour les cas relevant de la loi et une plainte  
sera déposée.*



## AVERTISSEMENT

En cas de : maintien d'une attitude  
incorrecte, agressivité, menaces  
verbales ou physiques...

Règlement intérieur  
complet à retrouver sur  
[bibliotheque.toulouse.fr](http://bibliotheque.toulouse.fr)



Bibliothèques  
de Toulouse

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR [extraits]

*Pour une expérience  
paisible en bibliothèque*



### ART. 3 : CONTRÔLE D'ACCÈS

Les bibliothèques peuvent confier le contrôle d'accès à un agent assermenté pour la vérification visuelle des sacs à l'entrée, et à la sortie [...]



### ART. 5 : SACS ET BAGAGES

L'accès aux bibliothèques avec des sacs, bagages ou caddies de courses est possible, sous réserve que l'utilisateur soit en mesure de les porter ou de les faire rouler seul, en un seul passage. Les chariots de supermarché ou équivalents sont interdits [...]

### ART. 20 : EFFETS PERSONNELS

Il est interdit de laisser ses affaires et effets personnels sans surveillance. La bibliothèque décline toute responsabilité en cas de vol subi par les usagers. Les poussettes, vélos d'enfants, trottinettes, etc... [...] ne sont pas surveillés et restent sous la responsabilité des usagers. Tout objet abandonné ou suspect déclenche immédiatement une procédure d'évacuation du bâtiment. La personne responsable est passible d'une sanction.



### ART. 7 : OBJETS ILLICITES

L'introduction de tout objet illicite ou dangereux (armes, couteaux, outils...) et de boissons alcoolisées est interdite.



### ART. 12 : ACCÈS REFUSÉ

L'accès aux bibliothèques en état d'ébriété, sous l'emprise de substance illicite ou dans un état d'excitation manifeste est interdit [...]



### ART. 17 : VIVRE ENSEMBLE

Les lecteurs doivent se comporter de manière respectueuse et courtoise envers les personnels et avec l'ensemble des autres usagers. Les propos déplacés ou discriminants (racistes, sexistes, grossophobes, ...) ainsi que l'agressivité verbale, l'invective et l'insulte ne sont pas tolérés.



### ART. 51 : RESPECT DES DÉLAIS

Les documents doivent être rendus à la date prévue sous peine que le lecteur se voie exclu de prêt [...]



### ART. 54 : NON-RESTITUTION

La non-restitution d'un document au-delà de 60 jours après la date de retour prévue entraîne une mise en recouvrement automatique [...] auprès de la Trésorerie municipale.



### ART. 4 : ACCÈS AUX MINEURS

Les mineurs de moins de 8 ans doivent être accompagnés par un adulte [...]

### ART. 22 : SURVEILLANCE DES ENFANTS

Les espaces petite enfance et jeunesse sont prioritairement dédiés aux mineurs et à leurs accompagnants. Les bibliothèques [ne sont] pas des lieux de garde [...]



### ART. 24 : CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Quelles que soient les circonstances ou situations, les usagers doivent se conformer aux consignes et instructions des personnels (fermeture des locaux, évacuation, danger imminent, ...).



### ART. 26 : RESPECT DES PERSONNES ET DES BIENS

Afin de maintenir un environnement accueillant, agréable, tranquille et respectueux de tous, une parfaite correction est exigée tant vis-à-vis du personnel que de toute personne présente dans l'établissement, ou des biens et matériels des bibliothèques.

### ART. 27 : RESPECT DES CONSIGNES [...]

Il est interdit :

- de boire de l'alcool et d'entrer dans les bibliothèques avec des boissons alcoolisées,
- de téléphoner à voix haute ou de passer des appels vidéo en dehors des espaces prévus à cet effet,
- de se déchausser en dehors des espaces prévus à cet effet (tapis de bébés),
- de manger et de boire, en dehors des gourdes ou bouteilles fermées, et des espaces prévus à cet effet,
- de dormir en position allongée,
- [...]